

L'Écho Blacarvillais

Bulletin Municipal n° 16 de Saint-Mards-de-Blacarville - Hiver 2024

Édito

C'est avec plaisir que je vous retrouverai toujours aussi nombreux pour la **cérémonie des vœux** qui se déroulera le **vendredi 24 janvier 2025 à 19 h à la salle des fêtes**.

Il y a un an, j'évoquais la triste actualité les conflits internationaux, les problèmes climatiques, l'inflation, hélas à ce jour ces problèmes subsistent, on aimerait appuyer sur le bouton « pause » et que la vie soit plus légère, même si dans notre commune il fait bon vivre.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire Didier SWERTVAEGER

La mare de Germare envahie par des tifas

Nos employés municipaux, Frédéric et Charles ont passé une semaine entière de travail à arracher à la main ces envahisseurs : **bravo à eux !**

Nous cherchons des solutions pour leur épargner ce travail fastidieux chaque année. Nous vous tiendrons au courant !

Par ailleurs, nous avons repéré des poissons rouges et noirs type Ides en grand nombre dans la mare de la rue de la mare. Il y ont été introduits par dépôt sauvage. Nous le déplorons, car ils bouleversent tout l'équilibre de la Mare : sans prédateurs, ils sont une espèce invasive. Cela remet en question les travaux de sauvegarde qui ont été faits sur cette mare.

Nous allons voir comment agir (ce n'est pas simple !), et demandons à tous et toutes de ne pas rejeter dans cette mare (ni ailleurs) de spécimens végétaux ou animaux.



Les **nouveaux habitants** sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie afin de recevoir à la cérémonie des vœux un cadeau de bienvenue pour leur installation dans la commune.

Nous vous espérons nombreux afin de vous retrouver ou de faire votre connaissance.

Bienvenue sur l'autoroute en flux libre !

En 2024, le flux libre s'installe sur l'axe Paris-Normandie (A13-A14).

Depuis juin 2024 sur l'A14 entre La Défense (92) et Orgeval (78) et les nouveaux accès du diffuseur n°18 d'Heudebouville (27) sur l'A13, et puis en décembre sur tous les autres sites de l'A13 (Orgeval – Caen).

Les barrières physiques de péage vont disparaître au profit de portiques équipés de caméras et de capteurs permettant de calculer et d'automatiser le règlement de leurs trajets.

LE PÉAGE EN FLUX LIBRE SUR L'AXE PARIS-NORMANDIE.

Sur les autoroutes de l'axe Paris-Normandie, les barrières de péage classiques sont remplacées par des portiques à détection automatique. Ainsi, plus besoin de vous arrêter, vous payez après votre trajet.

QUELLES SONT LES AUTOROUTES CONCERNÉES ?



COMMENT RÉGLER VOS PÉAGES ?



TÉLÉPÉAGE
Avec un badge bien fixé, rien ne change pour vous !



EN LIGNE SUR SANEF.COM
Dans les 72H après chaque trajet ou automatiquement en créant votre compte.



EN POINT DE VENTE
Dans les 72H après chaque trajet chez un buraliste du réseau Nirio.

COMMENT NE PAS OUBLIER DE PAYER ?



En optant pour la solution **TÉLÉPÉAGE**.

OU

SUR SANEF.COM, EN ACTIVANT LES SERVICES GRATUITS :

- de paiement automatique,
- de notification envoyée après chaque passage.

Accueil en Mairie : Lundi : 15h00 à 18h00 - Mercredi : 11h00 à 14h00 - Jeudi : 15h00 à 18h00

☎ : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 & 13h30 à 18h00 sauf mercredi et vendredi après midi

02.32.41.19.92 - saint-mards-de-blacarville@wanadoo.fr

L'École Maxime MARCHAND

accueil 96 élèves répartis dans 5 classes



Directrice de l'école

Mme Sandrine GUILLEMARD
02.32.41.23.89 ou 06.83.14.97.35

Les horaires de l'école

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Accueil périscolaire

7h30-8h30 et 16h-18h30

Nouveaux équipements

La commune a équipé la classe de CM2 d'un nouveau vidéoprojecteur interactif « BENQ », d'une borne wifi et procédé au remplacement des filtres des purificateurs d'air dans les salles de classes.

L'équipe éducative

Petite et Moyenne Section

Fabienne DERENSY

Karine PIETRINI (Atsem)

Grand Section et CP

Sandrine GUILLEMARD et Valérie VINCENT (le lundi)

Ingrid HAMELET (Atsem)

CP-CE1-CE2

Faustine BERNARD

CE2-CM1

Garance DELAUNAY

CM2

Jérôme LAVILLE

L'équipe Périscolaire

Josette GILARD - Caroline LECARDONNEL

Angéline DUPONT - Florence VALLON

APE « Les P'tits Blacarvillais »

Le nouveau bureau de l'association des parents d'élèves (APE) « Les P'tits Blacarvillais » repris depuis Juillet 2024 mènera tout au long de l'année scolaire plusieurs actions à l'intention des enfants et de leurs familles afin de soutenir l'équipe éducative de l'école Maxime Marchand (les besoins de l'école, les sorties scolaires...)

Nous vous présentons ci-dessous les éventuels événements prévus pour 2024/2025 :

- L'atelier de Noël en lien avec l'évènement organisé par le comité des fêtes le 8 Décembre ;
- La tombola de la galette des rois ;
- Le loto le dimanche 9 Mars 2025 ;
- Les « foulées chocolatées » (course, marche pour les enfants et les adultes) un dimanche en Avril ;
- La kermesse.

Nous vous invitons aux prochaines assemblées pour donner vos idées, soutenir nos projets.

Rejoignez-nous!!!! Voici les coordonnées de l'APE : parent.ecole.smdb@gmail.com ou au 07.62.01.48.17

Les membres de l'APE « Les P'tits Blacarvillais »

Transport Scolaire

Un service de transport scolaire pour le collège et le lycée est assuré par la Société TRANSDEV NORMANDIE

Les points de ramassage et de dépose sont pour Saint-Mards-de-Blacarville :

- La Vierge (carrefour rue de la Mairie et route de Quillebeuf) : matin et soir
- Bout de Saint Mards (carrefour rue de Germare et côte Blanche) : matin et soir
- Eglise (rue de la Mairie face à l'église) : matin et soir
- Chemin Moulant (près des silos) : pour des raisons de sécurité, uniquement le matin pour le collège

Pour les horaires se connecter au site

<https://nomad.normandie.fr/transport-scolaire>

Vous avez peut-être rencontré Apolline et Waly

Ils ont été interrogés des habitants et visiteurs du 15 au 30 juillet sur le bon vivre à Saint-Mards, et voici leurs retours :



« C'est un village sympathique aux abords de Pont-Audemer »
« Nous avons de la chance d'habiter dans ce village paisible. »
« C'est tranquille »

INTERNATIONAL

Qu'est-ce que la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) ?



C'EST UN TRAITÉ INTERNATIONAL

adopté à l'unanimité par l'assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989 et ratifié aujourd'hui par 196 pays (les États-Unis ont signé la convention mais ne l'ont pas ratifiée).



... QUI ÉNONCE LES DROITS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT :



► Le droit à l'identité
(déclaration à la naissance, droit à une nationalité, à connaître ses parents, etc.)



► Le droit à la santé



► Le droit à l'éducation



► Le droit à la protection

(programmes sociaux dans différents domaines : travail, exploitation sexuelle, drogues, etc.)



► Le droit à la participation

(liberté d'expression, droit d'être entendu dans les procédures judiciaires, etc.)

Le saviez-vous ?

Le dimanche 19 mai 2024, un champion paralympique de triathlon a traversé les rues de Saint-Mards à l'occasion du triathlon de Pont-Audemer.

En effet, **Alexis Hanquiquant**, qui a conservé son titre paralympique en septembre à Paris, avait répondu favorablement à l'invitation des organisateurs du **triathlon de Pont-Audemer** et ce, dans le cadre de son programme de préparation aux jeux paralympiques.

Sans doute que l'air de Saint-Mards l'aura boosté pour atteindre son Graal avec ce nouveau titre à sa collection !

Et notez dès maintenant dans vos agendas la **date du 18 mai 2025**, date du prochain triathlon de Pont-Audemer qui empruntera les mêmes routes que cette année pour sa partie vélo !



Et qu'Alexis a d'ailleurs déjà coché sur son agenda !

Comité « Saint Mards en fête »

Voici le moment venu de faire le bilan de cette année riche en événements pour le comité des fêtes de St Mards.

L'année a été bien remplie avec un après-midi crêpes pour nos aînés en février. Même si le nombre de convives n'était pas celui espéré, ce moment convivial a permis à certains de créer de nouveaux liens.

En mars, le repas irlandais a fait saliver les papilles et bouger les corps jusque tard dans la nuit.

Le week-end de la Saint Médard fut accompagné du soleil, ce qui a permis d'avoir plus de 50 exposants.

Et le cochon grillé du samedi soir est toujours un régal.

Nouveauté de septembre : l'après-midi jeux en bois et découverte du cirque.

Les enfants et les plus grands ont apprécié ce moment original offert par le comité.

Repas choucroute en octobre qui a fait salle comble et nos danseurs s'en sont donné à cœur joie jusqu'à plus de 3 heures du matin.

Le dimanche 8 décembre, avec l'APE, nous proposons des festivités de Noël pour petits et grands.

Encore une année bien remplie pour Saint Mards en Fête !

Au programme de 2025 :

un repas à thème en mars, la Saint Médard en juin, un repas à thème en septembre et les festivités de Noël en décembre.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : saintmardsenfete@gmail.com



Les Amis du Patrimoine Blacarvillais

Le 25 août, la deuxième édition des bielles d'antan a eu un grand succès en même temps que le vide-greniers pendant lequel nous avons servi 250 repas.

60 tracteurs et voitures anciennes étaient exposés. Il y avait aussi la possibilité de faire un baptême de moto.

Le 15 décembre 2024 sera organisé notre 4e marché de Noël.

Au sujet des travaux entrepris par notre association, nous avons fait la première étape pour la restauration de la Croix Magnan c'est-à-dire la partie maçonnerie. Il reste l'aménagement autour du calvaire.

Fin décembre, la statue Saint-Michel va partir en restauration aux ateliers Giordani, à Sotteville-lès-Rouen pour un retour prévu à l'été 2025.

Par avance nous vous remercions du bon accueil que vous réserverez aux membres de l'association qui passeront fin novembre et courant décembre pour distribuer le calendrier 2025. Les bénéfices serviront pour la restauration de notre patrimoine. Un grand merci à toutes les personnes qui soutiennent l'association.



Travaux Voirie

Route de Quillebeuf

L'enfouissement de tous les câbles et l'enlèvement des poteaux sont maintenant terminés. Le Département a refait le revêtement jusqu'à la Raillerie.

Travaux de voiries faits sur 2024

Le troisième tronçon de la rue de la Bréhallerie : Les accotements devraient être refaits prochainement

Revêtement du début de la rue du Bois Colin

Pose d'une « chaussette » (drainage) rue de l'Eglise face à l'entrée du parking de la Mairie

Pose d'une « chaussette » rue du Bois Colin dans le carrefour avec le chemin de la Haulerie

Pose d'un regard rue la Mare

Enfouissement des réseaux (Butte aux Loups, Bois Colin, Chemin Moulant) 2025/2026.

Fibre

Rappel du site à consulter pour toutes vos demandes : <https://eure-normandie-thd.fr>

Défense incendie

3 citernes sont à poser en 2025.

Report sur 2025

Revêtement de la rue de l'Eglise est reporté à 2025 pour raisons budgétaires.

Les démarches d'urbanisme

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme relatives aux travaux :
(déclaration préalable, permis de démolir, permis de construire, certificat d'urbanisme)

- En version papier directement en mairie
- En ligne 24h/24 et 7 jours/7 sur le site <https://gfi.ccpavr.fr/guichet-unique>

Le calendrier de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOMI)

De novembre 2024 et jusqu'au printemps 2025

Visite de tous les foyers de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle.

A partir du second semestre 2025

Sur quelques mois de tests, les puces seront actives. Elles permettront de donner aux usagers une information sur la tarification dans chaque foyer et de suivre en temps réel le nombre de fois où les bacs seront sortis et donc levés.

A partir du 1er janvier 2026

La facturation se fera au réel, c'est-à-dire par rapport au nombre de levées.

Une douzaine d'agents vont ainsi visiter toutes les habitations pourvues d'un bac individuel. Les techniciens seront munis d'une carte professionnelle et laisseront un avis de passage en cas d'absence pour convenir d'un rendez-vous.

La visite d'un technicien est primordiale pour bien référencer tous les bacs.

Au-delà de limiter les coûts de collecte, d'avoir une vraie réflexion sur la gestion des déchets et de continuer à adopter les bons gestes, la mise en place de la TEOMI va permettre de faire baisser le nombre de kilos de déchets par habitant.

La Micro-Folie de Pont-Audemer

Des Micro-Folies se développent un peu partout en France et dans le monde.

L'objectif est de développer toujours plus l'accès à la culture au sens large (peinture, sculpture, architecture, musique, théâtre, patrimoine, etc ...) en passant par des voies modernes et ludiques.

Le musée Micro-Folie de Pont-Audemer, situé dans l'ancien tribunal, rue Stanislas Delaquaize est un musée numérique équipé d'un écran géant et de tablettes tactiles, un espace de convivialité, un espace atelier, un espace de réalité virtuelle proposant une sélection de contenus immersifs à 360°.

A découvrir seul ou en famille.